

## Séance publique du 2 mai 2007

### Délibération n° 2007-4131

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Quartier du Vernay - Aménagement hydraulique sous le quai Georges Clémenceau - Individualisation d'une autorisation de programme au titre des études préalables au choix d'un scénario pour l'assainissement du quartier**

service : Direction générale - Direction de l'eau

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le quartier du Vernay (commune de Caluire et Cuire) est un des derniers quartiers non raccordés au système d'assainissement communautaire. Les réseaux existants sur le secteur collectent une partie des eaux usées des habitants et les eaux pluviales de voirie et se rejettent directement en Saône.

L'objectif de ce projet est de supprimer les rejets d'eaux usées sans traitement en Saône, soit :

- en raccordant le secteur au système communautaire (réseau présent montée Castellane et dirigeant les effluents vers la station de traitement d'eaux usées à Pierre Bénite),
- en réalisant des stations de traitements locales.

La proposition qui est faite au Conseil aujourd'hui permettra, à terme, de pallier cette situation et d'être conforme à la réglementation sur les rejets au milieu naturel.

#### *La caractéristique du projet*

L'aménagement à effectuer est situé sur le sous-bassin versant du quartier du Vernay, sur la commune de Caluire et Cuire. La zone est longée à l'Ouest par la Saône.

Ce sous-bassin versant, quartier du Vernay, fait partie du bassin versant ayant pour exutoire la station d'épuration à Pierre Bénite. Le relief est très vallonné, avec des pentes assez fortes, localisées dans la côtère de la Saône. Les pentes des côtères sont demeurées largement à l'état naturel avec de riches espaces boisés et de nombreux parcs de grandes propriétés spécialement sur le versant dominant la Saône.

Les réseaux d'assainissement existants sont de type unitaire. Le bassin du quartier du Vernay est traversé par trois réseaux d'assainissement d'eaux usées : montée Victor Hugo, chemin de la Combe et montée du Vernay.

Actuellement, les effluents du quartier du Vernay, provenant du réseau public, se rejettent directement en Saône. Quelques riverains ont un assainissement autonome.

Ce projet a déjà fait l'objet d'un diagnostic précis et complet et d'une première étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau classique gravitaire avec station de refoulement.

Les premières conclusions de l'étude de faisabilité amènent le Conseil à remettre en cause cette solution, notamment pour les raisons suivantes :

- le coût très élevé de cette solution au regard du nombre d'habitants à raccorder,
- la faisabilité de la construction d'un collecteur à grande profondeur sur le quai Georges Clémenceau non démontrée (risques de glissement de terrain et d'endommagement du quai).

C'est pourquoi il a été envisagé d'étudier d'autres scénarii d'aménagement afin d'aider au choix d'une solution plus adaptée au contexte géologique et financier de cette opération.

*Circuit décisionnel* : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle environnement le 12 décembre 2006 et du Bureau le 19 mars 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** le rapport qui lui est soumis.

**2° - Autorise** :

a) - monsieur le président à engager toute procédure réglementaire nécessaire à l'instruction du dossier,

b) - l'individualisation en dépenses d'une autorisation de programme partielle à partir de l'autorisation de programme 12 - assainissement, d'un montant de 100 000 € HT, pour réaliser les études complémentaires nécessaires au choix d'un scénario d'aménagement du quai Georges Clémenceau à Caluire et Cuire pour l'assainissement du quartier du Vernay.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,